

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Date du scrutin

2021 11 07

Année Mois Jour

Je, Yan Ritchie, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Nadine

Prénom

Lelièvre

Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

District 1

Arrondissement, district, quartier ou poste (*nom ou numéro*)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

198, route 132

Numéro et nom de voie

App.

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Municipalité

G0C 3B0

Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2021-10-01

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	2021 11 07
	Année Mois Jour

Je, Yan Ritchie, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Patrick Lebreux
Prénom Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

District 2

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

300, route 132 Sainte-Thérèse-de-Gaspé G0C 3B0
Numéro et nom de voie App. Municipalité Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2021-10-01
Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Date du scrutin

2021 11 07

Année Mois Jour

Je, Yan Ritchie, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

Roland

Prénom

Vallée

Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller

District 4

Arrondissement, district, quartier ou poste (nom ou numéro)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

55, rue Berthelot

Numéro et nom de voie

App.

Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Municipalité

G0C 3B0

Code postal

SIGNATURE



Présidente ou président d'élection

2021-10-01

Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin						
<u>SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ</u>	<table><tr><td><u>2021</u></td><td><u>11</u></td><td><u>07</u></td></tr><tr><td>Année</td><td>Mois</td><td>Jour</td></tr></table>	<u>2021</u>	<u>11</u>	<u>07</u>	Année	Mois	Jour
<u>2021</u>	<u>11</u>	<u>07</u>					
Année	Mois	Jour					

Je, YAN RITCHIE, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

<u>Jeannot</u>	<u>Couture</u>
Prénom	Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller


Districit 5

Arrondissement, district, quartier ou poste (*nom ou numéro*)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

<u>253, chemin Saint-Isidore</u>	<u>Sainte-Thérèse-de-Gaspé</u>	<u>G0C 3B0</u>
Numéro et nom de voie	App. Municipalité	Code postal

SIGNATURE

	<u>2021-10-01</u>
Présidente ou président d'élection	Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.

PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

Municipalité	Date du scrutin
SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ	2021 11 07
	Année Mois Jour

Je, YAN RITCHIE, proclame, par la présente, que
Présidente ou président d'élection

<u>Jacques</u>	<u>Roussy</u>
Prénom	Nom

a reçu la majorité des votes légalement donnés et que,
par conséquent, a été élue ou élu au poste de

OU

est ou reste la seule personne candidate et que,
par conséquent, a été élue au poste de

mairesse ou maire

conseillère ou conseiller


Distric 6

Arrondissement, district, quartier ou poste (*nom ou numéro*)

La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa déclaration de candidature, pour établir son éligibilité.

<u>200, chemin Saint-Isidore</u>	<u>Sainte-Thérèse-de-Gaspé</u>	<u>G0C 3B0</u>
Numéro et nom de voie	App. Municipalité	Code postal

SIGNATURE


Présidente ou président d'élection

2021-10-01
Année Mois Jour

IMPORTANT

Dans les 30 jours suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.